



Ce début d'année a été marqué par les différents événements survenus dans certains pays arabes. Une révolution est-elle en marche ?

Nous sommes à la moitié de notre mandature et il est toujours bon de jeter un coup d'œil en arrière avant de se projeter vers l'avenir. Sans en rajouter, nous sommes dans l'inconnu sur les finances, et les prévisions sont de plus en plus difficiles à définir. Il faut du temps, de la passion pour répondre aux obligations, réglementations et normes diverses qui s'accumulent sur nos communes. Mais grâce au travail quotidien de l'ensemble de l'équipe municipale nous sommes en mesure de répondre aux sollicitations. C'est un travail d'équipe nécessaire pour la bonne marche de notre commune. Merci à tous.

Comme tous les ans, à la même époque, le budget communal est en cours d'élaboration. Malgré les interrogations, nous gardons le cap.

Pour les travaux, l'agrandissement de la mairie se poursuit et l'extension est déjà visible de l'extérieur.

La deuxième phase d'étude pour la création d'une nouvelle voie au dessus de l'Auxigny va débuter.

Les travaux de voirie sont programmés. Comme l'an dernier, l'effort se portera sur la sécurité routière et les créations de cheminement piétonnier. Une nouvelle fois j'attire l'attention des automobilistes car,

seules, les infrastructures mises en place ne peuvent pas tout régler.

D'autre part, pour plus d'équité, nous étudions la possibilité d'une tarification modulée en fonction des revenus sur les services périscolaires.

Le SIAEPAC, afin de rendre toujours un meilleur service, a recruté un nouvel agent. Notre syndicat représente 1500 abonnements d'eau. Pour les investissements, un renforcement du réseau d'eau potable route de Vasselay est à l'étude.

La décision de construire une nouvelle Gendarmerie a été prise par la Communauté de Communes en Terres Vives.

Les débats continuent sur la prise de compétence sociale par la CCTV. Cette compétence nous permettrait d'engager des projets plus importants.

Nous allons également passer à la redevance incitative pour les ordures ménagères.

Notre commune c'est aussi la vie des associations et leurs nombreuses manifestations à venir.

Nous recevons nos amis anglais ce printemps avec le comité de jumelage.

Les beaux jours reviennent, avec eux, le soleil, soyons donc optimistes !

Le Maire, Fabrice Chollet

## ▶ Calendrier des manifestations

<b>Samedi 14 et dim. 15 mai</b>	Braderie de vêtements	Salle polyvalente	ADMR
<b>Dimanche 15 mai</b>	Braderie-brocante	Rues du bourg	Comité des fêtes
<b>Dimanche 29 mai</b>	Championnat régional de VTT	Chemins et forêt	Cyclisme en Terres Vives
<b>Samedi 18 juin</b>	Fête de la musique	Place de la Maire	Municipalité et Comité des Fêtes
<b>Vendredi 24 juin</b>	Fête de l'Ecole Publique	Salle des Fêtes	Ecoles et Amis de l'Ecole Publique
<b>Judi 14 juillet</b>	Fête Nationale	Bourg et étang de la Salle	Municipalité, Amicale des Sapeurs Pompiers, Comité des Fêtes et Indépendante
<b>du mardi 6 au dimanche 18 septembre</b>	Tournoi des Pommes	Terrains de tennis	Tennis Club de Saint Martin
<b>Dimanche 6 novembre</b>	Choucroute	Salle des Fêtes	Les Amis de l'Eglise
<b>Vendredi 11 novembre</b>	Randonnée pédestre	Départ : Salle des fêtes	Amicale de la Rose
<b>Vendredi 11 novembre</b>	Foire de la Saint Martin	Salle des fêtes	Comité des Fêtes
<b>Samedi 19 novembre</b>	Spectacle	Salle des fêtes	Le Carroi
<b>Dimanche 4 décembre</b>	Rifles	Salle des fêtes	Amicale de la Rose
<b>Samedi 31 décembre</b>	Réveillon de la Saint Sylvestre	Salle des fêtes	Comité des fêtes

### Photo de couverture :

Œuvre de Jean Luc PINÇON, artiste potier et professeur d'art plastique à Mehun-sur-Yèvre. Il expose avec les potiers de la Borne. Son atelier de fabrication et d'exposition est situé aux Noues à Saint-Martin.



56 route de Bourges - 18110 Saint Georges sur Moulon

### « C'est l'histoire... »

Comme dirait un grand humoriste français disparu, « C'est l'histoire... » d'une association qui organise des manifestations pour les enfants des deux écoles de Saint-Martin d'Auxigny et contribue à l'animation de la vie du village.

Nous parlons de **l'Association des Amis de l'Ecole Publique (AEP)**.

Au cours de l'année scolaire, l'association prépare **la venue du Père Noël** chargé de cadeaux et de bonbons, rassemble les enfants au défilé de **carnaval** dans les rues de Saint-Martin et **prolonge la fête des écoles en juin par une kermesse à l'issue du spectacle de fin d'année (rendez-vous le 24 juin 2011)**.

**Grâce à ces événements, l'association aide les écoles dans leurs projets pédagogiques par le versement de fonds (900 euros en 2009/2010) pour chacune d'elle.**

Tous ces moments agréables et conviviaux partagés avec les enfants et les parents sont possibles grâce à l'investissement de chacun d'entre nous (membres du bureau et parents bénévoles).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Les parents désireux de rejoindre l'association peuvent prendre contact avec **Madame Isabelle Moutat, Présidente (06 59 40 98 68)** ou les enseignants afin que cette belle histoire continue.

### ▶ L'Amicale de La Rose



**L'Amicale de La Rose créée il y a plus de quarante ans regroupe des passionnés de vélos.**

Depuis quelques années, il a fallu trouver de nouveaux bénévoles afin de pouvoir organiser des manifestations qui pouvaient permettre de financer la course traditionnelle du lundi de Pâques car une course cycliste coûte cher et ne rapporte rien.

Cela a d'abord été l'organisation de la randonnée du 11 novembre puis dernièrement des rifles. Toutes ces manifestations demandent que l'équipe soit nombreuse et motivée et pour cela il n'y a aucun problème.

La population de La Rose nous soutient et est heureuse de se retrouver pour un repas de l'Amicale le premier dimanche de juillet et là ce n'est que détente, bonne chère et bien sûr course cycliste pour les enfants, pétanque et jeux de cartes pour les parents.

Pour 2011 le président, Jean-Marc DESABRES ainsi que ses vice-présidents Jean-François LOURY et Gilles HAUTIN, son secrétaire Patrick BENARD et Etienne CHOLLET son adjointe ; son trésorier Jean-Claude BEAU et Didier JOUHANNEAU son adjoint et les membres du bureau ont préparé les projets 2011, à savoir :

Une course cycliste pour le lundi de Pâques (une course de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégorie et juniors) ; une course UFOLEP le samedi 30 avril ; le repas de l'Amicale le 1<sup>er</sup> dimanche de juillet ; la randonnée de la forêt pour le 11 novembre ; les rifles le dimanche 4 décembre.

Le montant de la cotisation pour un adhérent est modique 5 € car nos adhérents nous aident déjà tout au long de l'année et nous les en remercions encore. Tout ceux qui voudraient soutenir l'action de cette Amicale afin qu'elle perdure encore longtemps peuvent venir la rejoindre ou la soutenir en adressant leur cotisation au trésorier Jean-Claude BEAU au 333 route des forêts.



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2010

### 1 ► Décision modificative n° 3-2010

Le conseil municipal vote la décision modificative n° 3-2010 à l'unanimité.

### 2 ► Avenant n° 2 au lot n° 1 du marché de travaux d'extension de la mairie

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer un avenant au marché de gros œuvre (lot n°1) du marché de travaux de la mairie qui représente une plus value de 24 019 € (17 voix pour, 2 abstentions).

### 3 ► Création de chemins piétonniers : révision du montant de la subvention accordée

Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine l'engagement de créer des cheminements piétonniers sécurisés du programme 2010, demande une subvention de 29 850 € à la Préfecture au titre du budget des amendes de police, sur attribution du Conseil Général.

### 4 ► Salles de permanences de la mairie : révision du montant de la subvention demandée à la Région Centre

Le conseil municipal décide de demander une subvention au Conseil Régional du Centre (dans le cadre du contrat régional du Pays de Bourges) de 30 000 €, voté à l'unanimité.

### 5 ► Révision des droits de place

Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient les droits de place en vigueur mais pour une période de 4 heures maximum d'occupation et instaure le principe que chaque période d'occupation de 4h commencée donne droit à la perception de droits de place.

### 6 ► Régie des droits de place : instauration d'une indemnité de responsabilité

Le conseil municipal instaure une indemnité de responsabilité pour la régie de droits de place (unanimité).

### 7 ► Participation aux frais de transports des élèves vers le gymnase

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le coût de transport proposé par la CCTV de 7,10 € par élève pour l'année scolaire 2009-2010 et autorise M. le maire à signer la convention de mutualisation du coût de transport afin de permettre le remboursement de ce coût à la CCTV.

### 8 ► Convention de participation aux travaux du cimetière de Saint Martin d'Auxigny

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer une nouvelle convention de participation aux travaux du cimetière avec Saint Georges sur Moulon, à l'unanimité.

### 9 ► Avenant à la convention de mise à disposition au SIAEPAC du 4 route de St Palais

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à signer un avenant à la convention de mise à disposition au SIAEPAC du 4 route de St Palais qui précisera dans son article 2 que « le SIAEPAC supportera l'ensemble des charges locatives suivantes : nettoyage, entretien courant du bâtiment, frais de chauffage et d'électricité. Les dépenses payées par la commune pour ces charges devront être remboursées par le SIAEPAC, sur présentation d'un titre annuel émis par la commune ».

### 10 ► Participation aux travaux de desserte en eau potable au Carroir Grison

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de financer un tiers du coût des travaux de desserte en eau potable vers le Carroir Grison (pour une propriété).

### 11 ► Accueil périscolaire : formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le maire à signer une convention de stage BAFD pour M. POURCINE avec les FRANCAS et à régler le prix du stage de 598 € (en plus de l'adhésion).

### 12 ► Tableau de classement de la voirie communale

Le conseil municipal met à jour le tableau de classement de la voirie communale.

### 13 ► Convention pour la consultation d'informations de la base allocataire de la Caf du Cher

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le maire à signer avec la Caf du Cher une convention de service pour la consultation d'informations de la base allocataire.

### 14 ► Dénomination de la bibliothèque

Le conseil municipal, à l'unanimité nomme le bibliothèque municipale : « Bibliothèque de Saint Martin d'Auxigny : le verger des livres ».

### 15 ► Demande d'autorisation d'exploiter de « SOUFFLET Agriculture » (site de St Palais)

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter de SOUFFLET Agriculture pour son site de St Palais.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2011

## 1 ▶ Mise en place de la PVR route de Vasselay (délibération 2011/02/17-01)

Le conseil municipal à l'unanimité vote la mise en place d'une PVR pour le renforcement du réseau d'eau potable route de Vasselay d'un montant de 0,68 € par m<sup>2</sup>.

## 2 ▶ Charges forfaitaires de la crèche (délibération 2011/02/17-02)

Le conseil municipal à l'unanimité fixe le forfait chauffage de la crèche à 1268 € et le loyer mensuel pour 2011 à 546,18 €.

## 3 ▶ Forfait de la climatisation de la salle des fêtes (délibération 2011/02/17-03)

Le conseil municipal à l'unanimité fixe le forfait climatisation de la salle des fêtes à 100 €.

## 4 ▶ Budget primitif des logements sociaux (délibération 2011/02/17-04)

Le conseil municipal vote le budget primitif du budget annexe des logements sociaux 2011 à l'unanimité.

### Fonctionnement

Dépenses : 12440 €  
Recettes : 12440 €

### Investissement

Dépenses : 9 387,27 €  
Recettes : 9 387,27 €

## 5 ▶ Prime de garde champêtre (délibération 2011/02/17-05)

Le conseil municipal à l'unanimité fixe le taux de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction de garde champêtre à 11,5 %.

## 6 ▶ Création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe (délibération 2011/02/17-06)

Le conseil municipal à l'unanimité crée un poste d'adjoint technique 2ème classe de 31,06/35ème à compter du 1er avril 2011 pour la gestion du camping et du travail polyvalent au service technique.

## 7 ▶ Renonciation à la servitude de passage de la parcelle AC 150 (délibération 2011/02/17-07)

Le conseil municipal à l'unanimité renonce purement et simplement sans indemnité à la servitude de passage existant au profit de la commune sur la parcelle AC150.

## 8 ▶ Rapport de la commission voirie

Le conseil municipal prend acte du rapport de la commission voirie.

## 9 ▶ Rapport de la commission communication

Le conseil municipal prend acte des décisions de la commission communication.

## 10 ▶ Rapport d'activités de la CCTV

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2010 de la Communauté de Communes en Terres Vives.

## 11 ▶ Rapport sur l'accessibilité

Le conseil municipal prend acte du rapport 2010 sur l'accessibilité des personnes handicapées.

## 12 ▶ Redevance incitative

Présentation de Mme DELANNE-LETOURNEUR des travaux de la de la CCTV sur ce sujet.

## 13 ▶ Gendarmerie

M. le maire informe l'assemblée qu'un projet de gendarmerie sur St Martin d'Auxigny sera porté par la CCTV.

## 14 JUILLET APPEL A TOUS LES BENEVOLES

Le 14 Juillet : une fête à ne pas manquer - toute une journée de manifestations diverses et variées autour de l'étang communal. Pour la réussite de cette manifestation il faut des bénévoles pour monter et démonter les stands.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider la veille et le lendemain ; Il y a du travail bien sûr mais toujours dans une ambiance bon enfant, dans la joie de vivre, la rigolade et l'esprit d'équipe.

Merci de donner un peu de votre temps, faites vous inscrire en mairie au plus vite.

## De nouveaux commerçants

### Chez FLORALYSE

Dans un espace coloré et très fleuri, Lucile PERIDON, fleuriste de métier, vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche matin de 9h à 12h.



Tél. : 02 48 64 54 71  
mail : florakado@gmail.com  
site internet : www.floralyse.com

Fleuriste depuis 15 ans, elle a fait son apprentissage chez Linard à Bourges puis a ouvert une boutique « Fleur des Bois » à Bourges et ensuite une boutique « Fleurs et Créations » à Trouy.

Elle vous attend afin de répondre à toutes vos demandes de fleurs pour mariages, anniversaires, deuils, fleurs artificielles, Interflora, mais ne fait plus le relais colis.

### Un nouveau garagiste à la Rose

Jean Emmanuel COQUERY, âgé de 30 ans, a repris le garage Millet depuis le 1er janvier 2011. Après plusieurs années passées à Aubigny Pneu, il a décidé de s'installer dans son village natal. Titulaire d'un BAC carrosserie et d'un BEP mécanique, c'est un passionné de voitures de collection des années 60 à 80.



### Du nouveau dans la zone des petits Clais.

C'est un passionné de sport automobile, de chasse de pêche qui a repris le garage Taillandier le 1er mars.

Enfant du pays, jeune papa de 25 ans, Nicolas JOUANIN à débiter sa carrière après un BAC pro mécanique, à la concession Peugeot de Saint Doulichard ; il sera aidé par un jeune apprenti de 17 ans, Jérémy, passionné, lui, de stock-car.



### EVOLU'TIFS COIFFURE



Depuis le 1er août 2010, Coraline et son équipe vous accueillent dans un salon re-looké et convivial du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 8h à 17h.

02 48 64 11 50

## ► De nouveaux commerçants

### Voyage, voyage !



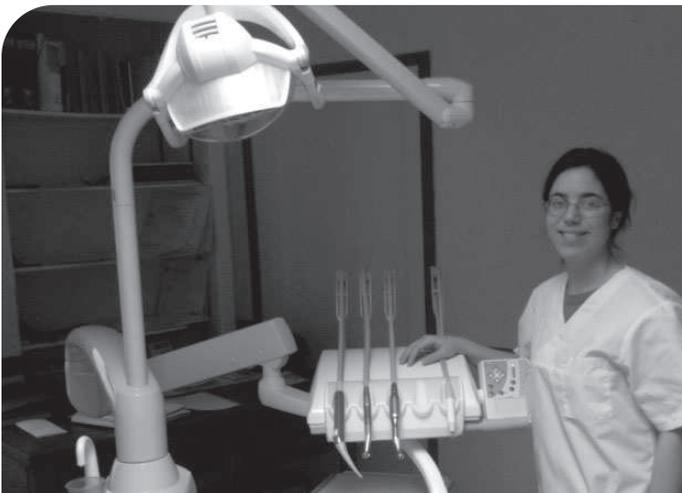
Depuis le 7 décembre 2010 madame VEO DAO nous invite à déguster les spécialités asiatiques qu'elle cuisine chaque matin, dans la cuisine de son magasin, place de la mairie.

Venant de CHATEAURoux où elle travaillait déjà dans la restauration, elle nous propose de découvrir les saveurs des cuisines vietnamiennes, thaïlandaises et chinoises. De l'apéritif au dessert elle nous offre un large choix de plats pour composer tout un menu original. Goûtez les crevettes sauce piquante et vous en pleurerez de plaisir !

La boutique est ouverte du mardi au dimanche inclus de 10h à 12h et de 16h à 20h et pour passer une commande pour un repas de famille ou entre amis composez le 02 48 66 49 63.

## ► Ils s'installent à Saint-Martin

### Une nouvelle dentiste : Camille JACQUIN



Je viens de Paris où j'ai fait mes études à la faculté chirurgie dentaire de Paris V, mais je cherchais à exercer en province. Après avoir travaillé à Orléans, je me suis rapprochée du Cher car j'y ai des attaches familiales. D'abord à Bourges, et avec le départ du Dr LEJUS j'ai retrouvé le charme de la campagne. J'ai posé depuis peu mes valises à St Martin où j'ai rencontré un cabinet chaleureux et une clientèle fort sympathique. Hobbies: les bons petits plats.

### Un ostéopathe à Saint-Martin

Romain DAVID, natif de St Georges-sur-Moulon a 28 ans. Après une licence de sports, il a découvert tout à fait par hasard le monde de « l'ostéopathie » suite

à un problème à un poignet. Après plusieurs années d'études à Lyon il a obtenu son « clinicat ». Restait à trouver un emplacement pour s'installer. Pour répondre à une forte demande sur le canton des Terres Vives, c'est tout naturellement qu'il s'est installé à Saint Martin, route de Saint Palais. Après de nombreux travaux l'ouverture a eu lieu le 2 novembre. Mais qu'est-ce que l'ostéopathie ? Officiellement reconnue en France depuis mars 2007, c'est un système de soins basé sur des techniques de manipulations qui concernent l'intégralité de la structure corporelle (os, muscles, articulations et fonctions environnantes). Médecine complémentaire, elle s'intéresse aux symptômes physiques, mais aussi aux styles de vie, aux habitudes et à l'état du patient. L'ostéopathe n'a pas le droit de délivrer des ordonnances. Il est en quelque sorte le « mécanicien du corps ». La main représente l'outil qui sert à remettre en mouvement toutes les fonctions de l'organisme. Pour prendre rendez-vous : 06.19.25.63.02 ou 02.34.64.84.60



## ▶ LES FÊTES DE L'AUTOMNE ET L'HIVER

### ▼ RIFLES

Les rifles organisées par l'Amicale de la Rose le 12 décembre 2010



### ▼ CONCERT



L'Ecole de Musique et l'Indépendante nous ont réunis à l'église pour un moment chaleureux et rempli d'émotion. Ce dimanche 12 décembre, c'était déjà Noël !



### ▼ RÉVEILLON



D'or et d'argent,  
C'est sous un décor scintillant que les 340 convives du réveillon ont dégusté un repas succulent préparé par Alain GUEGUEN et dansé jusqu'au bout de la nuit accompagnés par l'orchestre PACIFIC. Encore bravo aux organisateurs du Comité des Fêtes.